

Ville de Malakoff

DECISION MUNICIPALE N° DEC2025_198

Direction : **Direction Culture**

OBJET : **Contrat de prêt de matériel temporaire et gratuit sur l'espace public de l'exposition d'un Juke Box entre la Ville de Malakoff et Lionel Bontemps, dirigeant de la société « Juke Box Classic » dans le cadre de la 3ème édition des rendez-vous de la BD, le 27 septembre 2025**

Madame la Maire de Malakoff,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-19 du 23 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a chargé Madame la Maire par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération cadre de la politique culturelle municipale « Faire démocratie culturelle à Malakoff » n°2025-46 en date du 9 avril 2025 ;

Vu le contrat de prêt de matériel temporaire et gratuit sur l'espace public de l'exposition d'un Juke Box mise en place entre la ville de Malakoff et Lionel Bontemps, dirigeant de la société « Juke Box Classic » ;

Considérant la mise en œuvre d'accueillir l'exposition d'un Juke Box dans le cadre de la 3^{ème} édition des rendez-vous de la BD, le samedi 27 septembre 2025 ;

Considérant la nécessité de conclure un contrat de prêt de matériel temporaire et gratuit sur l'espace public, sise place du 11 Novembre pour la mise en œuvre de l'exposition ;

DÉCIDE,

Article 1 : D'APPROUVER les modalités du contrat de prêt de matériel temporaire et gratuit de la société « Juke Box Classic », sise 38 bis rue Augustin Dumont, 92240 Malakoff.

Article 2 : DE SIGNER ledit contrat annexée à la présente décision, ainsi que les actes administratifs en découlant.

Article 3 : La présente décision sera notifiée aux parties l'intéressée, inscrite au registre des décisions et publiée. Ampliation en sera adressée au Préfet du département des Hauts-de-Seine.

Fait à Malakoff, le 19 septembre

2025

La Maire,
Jacqueline BELHOMME

*La Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONTRAT DE PRET DE MATERIEL

Entre les soussignés

La ville de MALAKOFF,

représentée par Mme Jacqueline Belhomme en sa qualité de Maire.

N°SIRET : 219 200 466 00015 – Code APE : 751A – N°TVA Intracommunautaire : FR 952 192 00 466

Adresse : 1 place du 11 novembre 1918 – 92240 MALAKOFF

Téléphone : 01.47.35.88.96

Mail : cultureinfo@ville-malakoff.fr

Ci-après dénommé « L'emprunteur »

D'une part

Et

JUKE BOK CLASSIC

SIREN n° 343674925

Dont le siège social est situé 38B Avenue Augustin Dumont 92240 MALAKOFF

représenté par Lionel Bontemps en sa qualité de dirigeant

Ci-après dénommé « le prêteur »

D'autre part,

Il est rappelé ce qui suit :

La ville de Malakoff met en place une programmation artistique et culturelle.

À l'occasion de la 3^è édition du rendez-vous BD de Malakoff, la Ville propose le samedi 27 septembre 2025 des expositions, des rencontres avec des maisons d'édition et des autrices et auteurs de bande dessinée, des ateliers, des tables rondes, des dédicaces. Cette année, l'invité d'honneur sera l'auteur et dessinateur Frank Margerin. Aux côtés de ce dernier sera présenté un jukebox vintage prêté par JUKE BOK CLASSIC.

L'exposition du jukebox se tiendra le samedi 27 septembre 2025 de 11h à 19h sur la Place du 11-Novembre-1918 à Malakoff.

Il est convenu ce qui suit :

1. OBJET DU CONTRAT

Dans le cadre du 3^è rendez-vous BD de Malakoff sis le samedi 27 septembre 2025 de 11h à 19h sur la Place du 11-Novembre-1918 à Malakoff, le prêteur concède, à titre de prêt et en conformité avec les articles 1875 et suivants du code civil, à l'emprunteur qui accepte, sous les clauses, charges et conditions de droit et d'usage en pareille matière et notamment sous les clauses particulières indiquées ci-dessous, le matériel suivant : Jukebox Rock-Ola Tempo 2-200 année 1960

2. DUREE

L'emprunteur s'engage à respecter la date annoncée pour la durée de l'exposition, soit le 27/09/2025 de 11h à 19h.

Tout prêt n'est consenti que pour le seul événement cité en objet.

Le matériel prêté ne peut être transféré en d'autres lieux que celui ex

3. TRANSPORT

L'Emprunteur s'engage à venir chercher, transporter et installer le matériel en respectant les conditions de sécurité au 38B avenue Augustin-Dumont à Malakoff le 27 septembre 2025 aux alentours de 10h00.

4. CONDITIONS D'INSTALLATION

Le matériel sera installé sur la place du 11 novembre 1918 selon les normes de sécurité en vigueur. L'installation mise en œuvre pour assurer sa protection est la suivante : barnum en cas d'intempéries, barrières de protection, une personne affectée à sa surveillance

5. ASSURANCES

L'emprunteur s'engage à assurer le jukebox Tous Risques Exposition, «clou à clou », y compris les risques de dommage, de perte et de destruction, avec abandon de recours et non délaissement au profit de l'assureur pour toute la durée du prêt (du retrait à la restitution, incluant le transport). L'emprunteur devra informer immédiatement le prêteur des dommages éventuels subis sur le jukebox et les confirmer par écrit par un constat d'état. En cas de dommage, l'emprunteur supportera les frais de restauration décidés d'un commun accord avec le prêteur.

6. RESTITUTION

Le jukebox devra être restitué le 27 septembre 2025 à 20h00 dans le même état que lors de la remise

7. LOI APPLICABLE ET LITIGE

Le présent contrat est soumis à la législation française.

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront, après épuisement des voix amiables, soumis au Tribunal compétent.

Fait à Malakoff, le 19/09/2025, en deux exemplaires originaux

POUR La Ville de Malakoff

Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff

POUR JUKE BOK CLASSIC

Monsieur Lionel Bontemps

JUKE-BOX-CLASSIC

38 bis avenue Augustin Dumont
92240 MALAKOFF

Tél/Fax : 01 46 54 03 07

Port : 06 12 31 82 19

www.juke-box-classic.com

E-mail : juke.box.classic92@gmail.com

SIRET 343 674 925 0001

